



APPEL D'OFFRES (ADO)

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada / Service national de passation de marchés Title-Sujet

Courriel de soumission :

soumissionsest-bidseast@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 6 mégaoctets. L'APC n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

Soumission aux : l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux Appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-jointe, au(x) prix indiqué(s).

Commentaries:

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :

Bureau de distribution

Agence Parcs Canada - Registre central Opérations des approvisionnements 111, rue Water Est Cornwall, Ontario, K6H 6S2

Services de génie routier – Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton						
	o No. de l'invitation 2201-19-0199/A		Date:	18 mars 2020		
GETS Reference No. – No de reference de SEAG <i>PW-20-00910594</i>			lient Ref.	No. – No. de réf du client. 1114		
Solicitation Clo	oses (YY-MM-DD):	·				
at – à 2:00 PM						
F.O.B F.A.B Plant-Usin	·='	n: 📕	Ot	ther-Autre: □		
	ries to : Adresser toute den alonde (sheldon.lalo					
•	Telephone No No de téléphone Fax No No de FAX: n/a					
	Goods, Services, and Con les biens, services et const					
	See Herein – V	oir a	ux prés	entes		
				er ou écrire en caractères		
Vendor/Firm	Name – Nom du fourniss	eur/de	l'entrepr	eneur		
Address - Ad	resse					
	on authorized to sign on rsonne autorisée à signe ir					
Titale - Titre						
Telephone No	Telephone No N° de téléphone:					
Facsimile No.	N° de télécopieur:					
Signature			Date			



Client Ref. No. - N° de réf. du client

1114

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

APPEL D'OFFRES

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

1) LES OFFRES RECUES PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE SERONT ACCEPTÉES COMME OFFICIELLES. LES OFFRES REÇUES PAR TÉLÉCOPIEUR, EN PERSONNE OU PAR COURRIER NE SERONT PAS ACCEPTÉES.

La seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres est celle figurant à la page frontispice « Appel d'offres ». Les offres soumises par courrier électronique à une adresse électronique autre que l'adresse courriel désignée peuvent ne pas être acceptées.

Aucune transmission des soumissions par télécopieur n'est acceptée.

La taille maximale du fichier de courrier électronique que Parcs Canada est en mesure de recevoir est de 6 mégaoctets. Le soumissionnaire est responsable de toute erreur attribuable à la transmission ou à la réception de l'offre envoyée par courriel en raison de la taille du fichier. Les courriels contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés. Les documents d'appel d'offres doivent être envoyés sous forme de pièces jointes aux courriels.

2) DÉPÔT DIRECT

Le gouvernement du Canada a remplacé les chèques par des paiements de dépôts directs, un transfert électronique de fonds déposés directement dans un compte bancaire. Les nouveaux fournisseurs qui obtiennent un contrat seront tenus d'enregistrer leurs informations de dépôt direct avec Parcs Canada pour recevoir le paiement.

Des informations complémentaires sur cette initiative du gouvernement du Canada sont disponibles à : http://www.depotdirect.gc.ca

3) AJUSTEMENT DU PRIX DU BITUME

Cet appel d'offres comporte une clause d'ajustement du prix pour le bitume. Consulter les conditions supplémentaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

le la modif. Buyer - l'acheteur

Sheldon Lalonde

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1114

5P201-19-0199/AFile Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

- IP01 Documents de soumission
- IP02 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres
- IP03 Visite des lieux
- IP04 Révision des soumissions
- IP05 Résultats de l'appel d'offres
- IP06 Fonds insuffisants
- IP07 Période de validité des soumissions
- IP08 Documents de construction
- IP09 Sites Web

R2710T INSTRUCTIONS GÉNÉRALES - SERVICES DE CONSTRUCTION - EXIGENCES RELATIVES À LA GARANTIE DE SOUMISSION (IG) (2019-05-30)

Les articles suivants de la clause R2710T sont reproduits sur le site web

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

- IG01 Dispositions relatives à l'intégrité soumission
- IG02 La soumission
- IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire
- IG04 Taxes applicables
- IG05 Frais d'immobilisation
- IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant
- IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs
- IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission
- IG09 Livraison des soumissions
- IG10 Révision des soumissions
- IG11 Rejet de la soumission
- IG12 Coûts relatifs aux soumissions
- IG13 Numéro d'entreprise approvisionnement
- IG14 Respect des lois applicables
- IG15 Approbation des matériaux de remplacement
- IG16 Évaluation du rendement
- IG17 Conflit d'intérêts / Avantage indus.
- IG18 Code de conduite pour l'approvisionnement soumission

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

- CS01 Condition d'assurance
- CS02 Ajustement du prix du bitume

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

- SA01 Identification du projet
- SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire
- SA03 Offre
- SA04 Période de validité des soumissions
- SA05 Acceptation et contrat
- SA06 Durée des travaux
- SA07 Garantie de soumission
- SA08 Signature

APPENDICE 1- FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

APPENDICE 2 - DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 **DOCUMENTS DE SOUMISSION**

- 1. Les documents suivants constituent les documents de soumission :
 - a. Appel d'offres Page 1;
 - b. Instructions particulières aux soumissionnaires
 - c. Instructions générales services de construction exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2019-05-30)
 - d. Clauses et conditions identifiées aux "Documents du contrat";
 - e. Dessins et devis;
 - f. Formulaire de soumission et d'acceptation et tout appendice s'y rattachant; et
 - g. Toute modification émise avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2. Les Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T sont incorporées par renvoi et reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-etconditions-uniformisees-d-achat/5/R

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du Canada doivent être supprimées et remplacées par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toutes les références au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux doivent être supprimées et remplacées par l'Agence Parcs Canada.

3. Les offres reçues par courriel seront acceptées comme étant officielles. Les offres reçues par télécopieur, en personne ou par courrier ne seront pas acceptées.

R2710T section IG09, ajoutez le paragraphe suivant :

- a) Doivent êtres complétées et soumises sur le formulaire de soumission et d'acceptation prévu
- b) Doivent indiquer:
 - Numéro du projet
 - Numéro de l'invitation
 - Nom du soumissionnaire
 - Heure et la date de clôture
- c) Le soumissionnaire doit fournir une copie électronique de sa garantie de soumission. L'APC vérifiera la validité du dépôt de garantie après la clôture.
- d) Doit être reçue avant l'heure de clôture des offres à l'adresse courriel soumissionsest-bidseast@canada.ca

IP02 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1. Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres - Page 1 à l'adresse courriel sheldon.lalonde@canada.ca. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T toutes les autres demandes de renseignements devraient être reçues au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer - l'acheteur Client Ref. No. - N° de réf. du client **5P201-19-0199/A 000 Sheldon Lalonde 1114**

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

- 2. Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, APC examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- 3. Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent(e) d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP03 VISITE DES LIEUX

Non applicable.

IP04 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une offre peut être révisée par courrier électronique seulement contrairement à ce qui est précisé à IG10 de R2710T. L'adresse de courriel est soumissionsest-bidseast@canada.ca.

IP05 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- 1. Il n'y aura pas d'ouverture publique au moment du dépôt des offres.
- 2. Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres par courriel électronique à sheldon.lalonde@canada.ca ou en appelant le numéro de téléphone (343) 585-3836.

IP06 FONDS INSUFFISANTS

- 1) Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.
- Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sousalinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.
- 3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1) a) (iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1) a) (i) ou 1) a) (ii).

IP07 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

1. Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions tel que précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.

Solicitation No. - N° de l'invitation 5P201-19-0199/A

Amd. No. - N° de la modif. 000

Buyer - l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1114

Sheldon Lalonde

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

- 2. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1, est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3. Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1, n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
- 4. Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune facon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP08 **DOCUMENTS DE CONSTRUCTION**

À l'attribution du contrat, une copie électronique ou papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Des copies supplémentaires, jusqu'à concurrence de (1), seront fournies sans frais à la demande de l'entrepreneur. Il incombera à l'entrepreneur d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP09 **SITES WEB**

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appL

Achats et ventes https://achatsetventes.gc.ca/

Sanctions économiques canadiennes http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) http://www.tpsqc-pwqsc.qc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf

Cautionnement de soumission (formulaire PWGSC-TPSGC 504) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/504.pdf

Cautionnement d'exécution (formulaire PWGSC-TPSGC 505) http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (formulaire PWGSC-TPSGC 506) http://www.tpsqc-pwqsc.qc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf

Guide des clauses et conditions uniformisées d'achats (CCUA) https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-desclauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/cndt-cndct/contexte-context-fra.html

TPSGC, Formulaires relatifs à l'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils http://www.tpsgcpwgsc.gc.ca/app-acq/forms/formulaires-forms-fra.html

Formulaire de déclaration http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html

Accord Commerciaux

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/Cadre-strat-gique-et-juridique/Accords-commerciaux

Buyer - l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1114

Sheldon Lalonde

File Name - Nom du dossier :

5P201-19-0199/A

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1. Les documents suivants constituent le contrat :
 - Page « Contrat » une fois signée par le Canada ; a.
 - Formulaire de soumission et d'acceptation et tout Appendice s'y rattachant rempli(s) en bonne et due forme ; b.
 - Dessins et devis : C.
 - d. Conditions générales et clauses :

CG1 Dispositions générales – Services de construction	R2810D	(2017-11-28);
CG2 Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3 Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2019-11-28);
CG4 Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5 Modalités de paiement	R2850D	(2019-11-28);
CG6 Retards et modifications des travaux	R2865D	(2019-05-30);
CG7 Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2018-06-21);
CG8 Règlement des différends	R2882D	(2019-11-28);
CG9 Garantie contractuelle	R2890D	(2018-06-21);
CG10 Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts admissibles pour les modifications de contrat	R2950D	(2015-02-25);
sous CG6.4.1 Conditions supplémentaires		

- Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation ;
- Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission: et
- Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions générales.
- 2. Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-dachat/5/R

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

3. La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté. Sheldon Lalonde

000

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 CONDITIONS D'ASSURANCE

1) Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

2) Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la couverture pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3) Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fournis.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4) Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5) Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

CS02 AJUSTEMENT DU PRIX DU BITUME

1. Le prix du bitume incorporé à l'enrobé bitumineux sera ajusté chaque mois durant lequel il y a pose d'enrobé et une variation supérieure à 5 % est enregistrée entre le prix de référence de ce mois et le prix de référence du mois précédant la clôture des soumissions. L'ajustement du prix sera calculé conformément à la formule d'ajustement du prix applicable décrite à l'alinéa 2.

2. Formules d'ajustement du prix :

a) Lorsque le prix de référence du mois où il y a pose d'enrobé est supérieur à 105% du prix de référence du mois précédant la clôture des soumissions, le Canada verse à l'entrepreneur une compensation calculée de la façon suivante :

(Exemple basée sur une augmentation de 5%)
MA = (PRe - 1.05 PR) x quantité de bitume en tonnes

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

b) Lorsque le prix de référence du mois ou il y a pose d'enrobé est inférieur à 95% du prix de référence du mois précédant la clôture des soumissions, le Canada déduit du paiement mensuel versé à l'entrepreneur, un montant calculé de la façon suivante :

(Exemple basée sur une diminution de 5%) MA = (0,95PRs - PRe) x quantité de bitume en tonnes

MA = montant d'ajustement du prix du bitume, en dollars

PRs = prix de référence du bitume du mois précédant la clôture des soumissions

PRe = prix de référence du bitume du mois où il y a pose d'enrobé.

L'indice de prix doit être calculé à l'aide des prix à la rampe publiés mensuellement par Transports et Renouvellement de l'Infrastructure qui est affiché sur le site web: https://novascotia.ca/tran/trucking/rackprice.asp. Ce prix de référence sera utilisé pour calculer le montant d'ajustement par tonne de toute classe de performance de bitume acceptée aux travaux.

- 3. Pour chaque mois où un montant d'ajustement est établi, le Canada détermine la quantité de bitume utilisée à partir du pourcentage de bitume fixé dans la formule finale d'enrobé.
- Les montants d'ajustement apparaîtront au formulaire de Demande de paiement progressif pour les mois où il 4. y a pose d'enrobé.

Signature

Amd. No. - N° de la modif. 000

Buyer - l'acheteur **Sheldon Lalonde** Client Ref. No. - N° de réf. du client

1114

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

IDENTIFICATION DU PROJET SA01

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

Nom:	
Adress	e:
Téléph	one:
Adress	e électronique:
SA03	OFFRE
	missionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents mission pour le montant TOTAL de la soumission indiqué dans l'appendice 1.
SA04	PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS
La sou	mission ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.
SA05	ACCEPTATION ET CONTRAT
	ceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et preneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.
SA06	DURÉE DES TRAVAUX
L'entre	preneur doit exécuter et compléter les travaux au plus tard le <u>02 septembre 2020</u>
SA07	GARANTIE DE SOUMISSION
garanti	missionnaire joint à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la e de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie mission.
SA08	SIGNATURE
Nom et	t titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Date

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet 1) appendice sera corrigée par le Canada.
- Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de 2) l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

On rappelle aux soumissionnaires qu'ils sont responsables de s'assurer d'inclure dans leurs prix tous les travaux décrits dans les dessins et devis. Les prix pour les travaux qui sont pas pris en compte dans le tableau des prix unitaires, y compris, sans s'y limiter, la mobilisation, la démobilisation, etc. doivent être inclus dans le tableau des prix forfaitaires.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires;
- (b) La mobilisation / démobilisation * est limitée à 10% du prix global de la soumission, jusqu'à un maximum de 500 000 \$, veuillez consulter 'Section 01 25 20 - Mobilization and Demobilization' du devis.

Item	Réference au devis	Catégorie de travaux, d'outillage ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix total estimé, Excluant la TVH	
1	01 21 00	Allocation monétaire	global	1	175 000\$	
2	01 25 20	Mobilisation / Démobilisation*	global	1		
3	01 35 43	Procédures de protection de l'environnement	global	1		
4	4 01 52 00 Installations de chantier		global	1		
•	TOTAL DU MONTANT FORFAITAIRE (TMF) Excluent la TVH					

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence. a)
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Item	Référence au devis	Catégorie de travaux, d'outillage ou de matériel m		Quantité estimée	Prix par unité, Excluant la TVH	Prix total estimé, Excluant la TVH
1	01 35 00.06	0.06 Procédures spéciales pour le contrôle de la jour 84				
2	02 41 13	Démolition sélective d'ouvrages d'aménagement du terrain - Enlèvement et élimination glissières de sécurité	m	2 440		
3	02 41 13	Démolition sélective d'ouvrages d'aménagement du terrain - Enlèvement des panneaux de signalisation	Unité	25		
4	02 41 13.14	Enlèvement du revêtement bitumineux	m ²	29 935		
5	03 30 00.01	Béton coulé en place – Forme courte – Porte-vélo	Unité	2		
6	05 12 33	Garde-corps métalliques pour structures - Main courante galvanisée	m	78		

File Name - Nom du dossier :

Client Ref. No. - N° de réf. du client

n Lalonde

1114

Services de génie routier – Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

Item	Référence au devis	Catégorie de travaux, d'outillage ou de matériel	Unité de mesure	Quantité estimée	Prix par unité, Excluant la TVH	Prix total estimé, Excluant la TVH
7	10 14 53	Panneaux de signalisation sur Poteau unique	Unité	24	7 7 7 7	1011
8	10 14 53	Panneaux de signalisation sur poteaux doubles	Unité	3		
9	10 14 53	Panneaux de signalisation sur poteaux triples	Unité	4		
10	31 05 16	GRANULATS – Remblai (200mm moins)	t	11 000		
11	31 11 00	Défrichement	ha.	2,37		
12	31 11 00	Essouchement	ha.	4,40		
13	31 23 16.26	Excavation dans le roc (item provisionnel)	m ³	2 000		
14	31 23 33.01	Excavation, creusage de tranchées et remblayage – Général	m ³	12 900		
15	31 23 33.01	Excavation, creusement de tranchées et remblayage - Emprunt de gravier (Quantité provisionnelle)	t	2 000		
16	31 32 19.01	Géotextiles - tissé (Quantité provisionnelle)	m²	1 500		
17	31 37 00	Perrés – R25	t	1 300		
18	31 37 00	Perrés – R100	t	1 200		
19	31 37 00	Perrés – R250	t	800		
20	31 37 20	Pierres de décantation	t	700		
21	32 01 16.13	Reprofilage de chaussées bitumineuses (Pulvérisation)	m ²	28 800		
22	32 01 18	Scellement des fissures d'asphalte (Quantité provisionnelle)	m	1 100		
23	32 11 23	Couche de hase granulaire - enrobés		3 500		
24	32 11 16.01	Matériaux granulaires pour couche de fondation (Type 2)	t	11 800		
25	32 11 23	Agrégats pour couche de base – Gravier Type 1	t	21 900		
26	32 12 16	Revêtements de chaussée bitumineux – Planage et pavage pour élargissement	t	200		
27	32 12 16	Revêtements de chaussée bitumineux – Type "D–HF"	t	6 300		
28	32 12 16	Revêtements de chaussée bitumineux – Type "B–HF"	t	6 100		
29	32 12 16	Revêtements de chaussée bitumineux – Rigole/Caniveau	m	2 500		
30	32 12 16	Revêtements de chaussée - Ciment bitumineux	t	727		
31	32 15 60	Contrôle de la poussière (routes) - eau	kl	9 400		
32	32 17 23	Marquage des chaussées - longitudinal	km	16		
33	32 17 23	Marquage des chaussées - Hachures	m²	340		
34	32 17 23	Marques sur la chaussée - Symboles	Unité	8		
35	32 92 19.16	Ensemencement hydraulique	m ²	42 900		
36	32 92 19.16	Ensemencement hydraulique - Paillis sec	m²	42 900		

Solicitation No. - N° de l'invitation *5P201-19-0199/A*

Amd. No. - N° de la modif. **000**

Buyer - l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client 1114

Sheldon Lalonde

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier – Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

Item	Référence au devis	Catégorie de travaux, d'outillage ou de matériel Unité de de mesure Quantité estimée		Prix par unité, Excluant la TVH	Prix total estimé, Excluant la TVH	
37	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux : polyéthylène haute densité de 600 mm de diamètre	m	100		
38	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux : polyéthylène haute densité de 750 mm de diamètre	m	41		
39	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux : polyéthylène haute densité de 900 mm de diamètre	m	57,5		
40	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux – béton 1050mm Dia.	m	62,5		
41	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux – béton 1200mm Dia.	m	25,0		
42	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux – béton 1500mm Dia.	m	52,5		
43	33 42 13	Tuyaux pour ponceaux – béton 1800mm Dia.	m	27,5		
44	34 71 13.25	Sécurité routière - glissières en profilés en W (poteaux normeaux)	m	1 220		
45	34 71 13.25	Sécurité routière - glissières en profilés en W (poteaux renforcés)	m	1 530		
46	34 71 13.25	Sécurité routière - glissières en profilés en W – ajustements de glissières existantes	m	1 300		
47	47 34 71 43 Barrière en béton (Jersey) – forme en F m 60					
TOTAL DES ÉLÉMENTS À PRIX UNITAIRES (ÉPU) Excluant la TVH						

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF + EPU)	
Excluant les taxes applicable(s)	

Amd. No. - N° de la modif. 000

Buyer - l'acheteur **Sheldon Lalonde** Client Ref. No. - N° de réf. du client

1114

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

<u> APPENDICE 2 – DISPOSITION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS</u>

(Le texte est copié de la Politique d'inadmissibilité et de suspension http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policyfra.html daté le 2016-04-04)

Liste des noms : Tous les soumissionnaires, peu importe leur situation au titre de la politique, doivent présenter les renseignements ci-dessous au moment de prendre part à un processus d'approvisionnement ou à une transaction immobilière:

- les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les administrateurs actuels ou, dans le cas d'une entreprise privée, des propriétaires de la société;
- les soumissionnaires soumissionnant à titre d'entreprise à propriétaire unique, y compris ceux soumissionnant en tant que coentreprise, doivent fournir la liste complète des noms de tous les propriétaires;
- les soumissionnaires soumissionnant à titre de société en nom collectif n'ont pas à soumettre une liste de noms. iii.

Si la liste des noms n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions ou des offres ou dans le cadre d'un processus d'approvisionnement ou d'une transaction immobilière où aucune soumission ou offre ne sera présentée,

l'autorité contractante informera le fournisseur du délai à l'intérieur duquel il doit donner l'information. Four requis est une exigence obligatoire d'attribution d'un accord immobilier ou d'un contrat. Le défaut de fourn noms dans le délai prescrit rendra la soumission ou l'offre irrecevable, ou autrement entraînera l'exclusior du processus d'attribution de l'accord immobilier ou du contrat.	ir la liste des
	•
	•
	-
	-
	-
	-
	•
	-

Amd. No. - N° de la modif. **000** Buyer - l'acheteur **Sheldon Lalonde** Client Ref. No. - N° de réf. du client

Date J/M/A

1114

File Name - Nom du dossier :

Signature

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE (n'est pas requise lors du dépôt de soumission)

*	Travaux publics et Services gouverner Canada	nentaux	Public Works and Government Services Canada	ATTESTATION D'ASSURANCE Page 1 of 2				
Descripti	on et emplacement	des trava	aux				N° de contr	at.
							N° de proje	i
Nom de postal	l'assureur, du court	ier ou de	l'agent	Adresse (N°, ru	ıe)	Ville	Provir	ice Code
Nom de Postal	l'assuré (Entrepren	eur)		Adresse (No, ru	ue)	Ville	Provir	ice Code
Sa Maje			Canada, appelée " gence Parcs Canad				r le ministre de l'En	vironnement,
Genre	e d'assurance	Compa	nie et N° de la police	Date d'effet J / M / A	Date d'expiration J / M / A		Plafonds de garantie	
•	nsabilité civile treprises				2,,,,,,,	Par sinistre	Global général annuel	Global - Risque après travaux
•	nsabilité ementaire/exc ire.					\$	\$	\$
J'atteste	e que les polices d	i-dessus	ont été émises par d	es assureurs da	ns le cadre de le	\$ eurs activités d'as	\$ surance au Canada et	que ces

polices sont présentement en vigueur, comprennent les garanties et dispositions applicables de la page 2 de l'Attestation d'assurance, incluant le préavis d'annulation ou de réduction de garantie.

Nom de la personne autorisée à signer au nom de(s) (l')assureur(s) (Cadre, agent, courtier)

Numéro de téléphone

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

odif. Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde

Buyer - l'acheteur Client Ref. No. - N° de réf. du client

1114

5P201-19-0199/A

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier – Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

ATTESTATION D'ASSURANCE Page 2 de 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'Attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le genre d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada

La police d'assurance doit comprendre un avenant prévoyant un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Responsabilité civile des entreprises

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une garantie pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assujettis :

- a) Dynamitage.
- b) Battage de pieux et travaux de caisson.
- c) Reprise en sous-œuvre.
- d) Enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant toute structure ou terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter:

- a) un « Plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- b) un « Plafond global général » d'au moins **10 000 000 \$** par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite.
- c) un « Plafond pour risque produits/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Amd. No. - N° de la modif. **000** Buyer - l'acheteur Sheldon Lalonde Client Ref. No. - N° de réf. du client

1114

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier - Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6 to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton

ANNEXE B - FORMULAIRE D'ATTESTATION

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du Code canadien du travail et du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail.

	Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
	Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
	ia menaen maae,		
	Entrepreneur principal		
	Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		
	Lieu(x) des travaux		
	Lieu(x) des travaux		
	Description générale des travaux à exécuter		
	Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la si	ituation.	
	Une réunion a été organisée pour discuter des		travail; tous les risques
l	connus et prévisibles ont été signalés à l'entrep	reneur et à ses sous-traitants	

Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques
connus et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la santé et la sécurité au travail.
L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tout le matériel de sécurité ainsi que tous les équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés.

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif. **000**

Buyer - l'acheteur **Sheldon Lalonde**

Client Ref. No. - N° de réf. du client

1114

5P201-19-0199/A

File Name - Nom du dossier :

Services de génie routier – Réhabilitation du Cabot Trail, KM7.6	to KM12.8, Parc national des Hautes-Terres-du-Cap-Breton
--	--

	,
	itants verront à ce que leurs employés connaissent bien tout le matériel équipements, dispositifs et vêtements de protection exigés, et qu'ils les
	itants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé Parcs Canada.
	a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis écurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début
dangereuses sur le lieu de trav d'avertir les personnes concerr	sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances vail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin nées de la présence de ces substances et de leur communiquer les iter ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	itants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures
Je soussigné,	(entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que moies employés et tous mes sous-traitants, respecteront les exigences exposées es du contrat.
Nom	Signature
Date	